

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2016-50 du 05 juillet 2016

OBJET - Rapport annuel 2015 du délégataire du
Théâtre du Briançonnais

Rapporteur : Alain FARDELLA

Le 05 juillet 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 29 juin 2016 en la salle Saint PAUL à Villard Saint Pancrace, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 7

M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir :
Mme Nicole GUERIN à M. Bruno DAVANTURE
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON
M. Thierry BOUCHIÉ à M. Jean-Michel REYMOND


Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire dont le Théâtre du Briançonnais,

Vu la convention de Délégation de Service Public, en date du 15 février 2011, confiant la gestion de l'équipement « Théâtre du Briançonnais » à l'Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais, du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2016, prolongée d'un an par l'avenant du 7 avril 2016, soit du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1411-3,

Vu le Rapport Annuel 2015 du Délégué reçu en date du 27 mai 2016,

AR PREFECTURE
005-240500439-20160712-DB_0502016-DE-1003
Regu le 12/07/2016



Considérant que le rapport a été présenté lors du comité de suivi du Théâtre du Briançonnais en date du 15 juin 2016, de la Commission Culture et Patrimoine et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 22 juin 2016,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

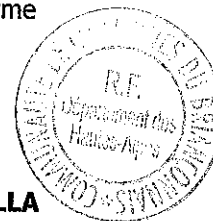
- Prend acte de la présentation du Rapport Annuel du délégataire du service public de gestion de l'équipement « Théâtre du Briançonnais », pour l'année 2015.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA



Date affichage : 12 JUIL. 2016